Les fondamentaux de la fiscalité internationale

Cours Pratique de 2 jours - 14h
Réf : FFI - Prix 2024 : 1 490€ HT

Dans un contexte d'internalisation croissante des flux financiers, connaître les principaux mécanismes fiscaux régissant ces échanges est essentiel. Cette formation vous permettra notamment de maîtriser l'imposition sur les sociétés, la TVA et les dispositifs de lutte contre l'évasion fiscale, au niveau international.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Maîtriser les principaux mécanismes de la fiscalité des opérations internationales des sociétés

Connaître les mécanismes et méthodologies relatifs à l'impôt sur les société et à la TVA au niveau international.

Interpréter et utiliser les dispositions des conventions fiscales internationales

Connaître les dispositifs de lutte contre l'évasion fiscale

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2018

1) Les sources de la fiscalité internationale

- Le droit interne des Etats.
- Les conventions fiscales : la structure des conventions.
- Les méthodes pour neutraliser les doubles impositions : méthodologie d'utilisation, et illustrations.
- L'harmonisation fiscale européenne.

Exercice : Analyse d'une convention fiscale conclue par la France puis résolution d'un cas pratique à partir de cette convention.

2) Les modalités d'imposition des bénéfices

- Le principe de territorialité de l'impôt sur les sociétés.
- L'impact des conventions fiscales.

Exercice : Résolution d'un cas pratique relatif aux modalités d'imposition des bénéfices.

3) Le traitement des flux internationaux de dividendes, intérêts ou redevances

- Le traitement des dividendes.
- Le traitement des intérêts.
- Le traitement des redevances.
- Le mécanisme "retenue à la source / crédit d'impôt" et le calcul du crédit d'impôt imputable sur l'IS.

Exercice : Analyse du traitement de différents flux à partir de cas pratiques.

4) Les opérations internationales et la TVA

- Les principes de base de al TVA à l'international.
- La territorialité des livraisons de biens et des prestations de services.
- La notion d'établissement stable en TVA : critères et conséquences.

Exercice : Réalisation de cas pratiques en matière de TVA.

PARTICIPANTS

Responsables administratifs et financiers, responsables comptables, contrôleurs de gestion, auditeurs, fiscalistes internes.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en fiscalité interne.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques…
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

• Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
• À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
• Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

5) Les dispositifs de lutte contre l'évasion fiscale

- Les risques fiscaux liés aux prix de transfert.
- L'abus de droit et l'acte anormal de gestion.
- Les règles particulières applicables aux Etats et territoires à fiscalité privilégiée.
- Les règles particulières applicables aux Etats et territoires non coopératifs (ETNC).
- Le développement des échanges d'informations entre administrations fiscales.

Exercice : Analyse de jurisprudence et réalisation de cas pratiques.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 18 juil., 10 oct.

PARIS
2024 : 11 juil., 03 oct.